

FR

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE DE CATÉGORIE 2 EN VERTU DU RÈGLEMENT EUROPÉEN 2016/425 FABRIQUÉS SELON LA NORME UNI EN ISO 16321-1:2022

Cette note d'information doit être conservée pendant toute la durée de vie de l'EPI utilisé.

A) INFORMATIONS SUR LE FABRICANT

Larident Srl

Via Lamaneigra, 12r - 16030 Tribogna (GE) - Tel +39 0185 938068 - Fax +39 0185 938595

e-mail: info@larident.it - site: www.larident.it

B) RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

L'objectif de cette note d'information est de fournir des éclaircissements sur les caractéristiques de protection, les conditions d'utilisation, l'entretien, le lavage et les mises en garde et/ou limitations d'utilisation de l'EPI visières de protection. L'EPI ne peut offrir le niveau de protection nécessaire que s'il est intact, correctement porté et attaché. En cas de doutes ou besoin d'éclaircissements, contacter votre superviseur et, le cas échéant, le fabricant et consulter le manuel d'instructions.

La note d'information est fournie avec chaque emballage et doit être lue attentivement avant utilisation. Cette note d'information est préparée conformément à la norme EN ISO 16321-1:2022.

L'EPI a été certifié comme EPI de catégorie II pour les dispositifs destinés à être utilisés pour protéger le porteur contre le risque d'être heurté par des chocs légers avec des corps étrangers. L'équipement R66 est fabriqué conformément aux exigences essentielles de santé et de sécurité du Règlement européen 2016/425 et à la norme EN ISO 16321-1:2022.

C) IDENTIFICATION DU MODÈLE DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION
Visière de protection R66 - Monture avec 6 écrans transparents en polycarbonate

D) INSTRUCTIONS DE CONSERVATION, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN**• Instructions de port**

Porter l'EPI et le positionner correctement sur le visage, l'écran couvrant le visage aux bons endroits et s'assurer qu'il est bien ajusté en réglant la sangle en fonction du visage/de la tête de l'utilisateur. La performance de l'EPI est garantie lorsqu'il est correctement porté et positionné. Si une détérioration est visuellement constatée, suspendre son utilisation et le remplacer par un nouvel équipement. **Les modifications de l'EPI ne sont pas autorisées.**

• Tailles

L'équipement est disponible en taille unique, mais grâce à la sangle réglable, il s'adapte parfaitement à toutes les formes de visage.

• Notes sur l'emballage et instructions de conservation

L'emballage final du produit doit être effectué de manière à ce qu'il reste intact jusqu'à son utilisation et pendant toute sa durée d'utilisation. Le produit en question n'a pas de date de péremption ; le produit doit être stocké dans un emballage non ouvert et scellé, à l'écart de toute source de chaleur directe.

• Élimination

Si les équipements n'ont pas été contaminés par des substances ou des produits spéciaux, ils peuvent être éliminés comme des déchets plastiques normaux, dans le cas contraire, ils doivent être éliminés conformément aux dispositions légales relatives aux déchets spéciaux.

E) INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES DE NETTOYAGE ET/OU DE DÉSINFECTION

Pour nettoyer la visière, humidifier un chiffon avec des savons et des désinfectants sans alcool et le passer doucement sur la monture et l'écran pour enlever les taches et la saleté.

F) DÉTAILS SUR LE CHAMP D'UTILISATION, L'INTERVALLE ENVIRONNEMENTAL DE L'UTILISATION PRÉVUE, LES CAPACITÉS DE PROTECTION ET LES CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCE

Toute utilisation autre que celle indiquée est considérée comme impropre et les dommages éventuels ne sont pas imputables au fabricant.

Matériaux utilisés - Pour plus d'informations, voir la fiche technique des matériaux.

G) MISES EN GARDE

- Les visières de protection doivent être remplacées lorsque la transparence est altérée par des lignes ou une opacité possible.
- Les visières qui ont été soumises à des chocs ne doivent pas être utilisées et doivent être mises au rebut et remplacées.
- Porter l'EPI avant de s'exposer au risque contre lequel l'EPI est conçu.
- N'utiliser que des pièces de rechange d'origine fournies par le fabricant.
- L'EPI doit être monté dans toutes ses parties et est conçu pour les chocs frontaux. Il ne protège pas contre les chocs venant du haut en raison de l'espace entre l'écran et la monture.

H) ORGANISME AUTORISÉ

La visière du modèle R66 appartient à la catégorie II des EPI et a donc

besoin d'une approbation de type de l'UE conformément au règlement (UE) 2016/425 par un organisme notifié : Organisme notifié n° 0426 - ITALCERT S.r.l. Viale Sarca, 336 - 20126 Milan (MI)
Liens de conformité : info@larident.it

I) MARQUAGE

Identification du marquage sur les verres

CE – LARIDENT – R66 – 1

CE (Marque CE) – LARIDENT (Fabricant) – R66 (Nom du produit) – 1 (Performances optiques accrues)

Identification du marquage de la monture

EN-16321-1 – LARIDENT – 1-M – R66 – CE

EN-16321-1 (Norme) – LARIDENT (Fabricant) – 1-M (Tête d'essai ISO 18526-4) – R66 (Nom du produit) – CE (Marque CE)

ADRESSE : www.larident.it (l'utilisateur peut trouver l'adresse complète du fabricant dans la note d'information et sur ce site web)

J) SYMBOLES UTILISÉS DANS LES INSTRUCTIONS ET L'ÉTIQUETAGE

Les symboles utilisés sur les instructions et la boîte sont les suivants, basés sur la réglementation UNI EN ISO 16321-1:2022



Symbole lire attentivement les instructions



Marque de conformité CE

K) INSTRUCTIONS DE MONTAGE

1. Retirer les films de protection des deux côtés.
2. L'écran doit être placé à l'extérieur de la monture, avec l'ouverture nasale vers le bas.
3. Insérer l'écran dans les deux ailettes latérales de la monture, en les faisant passer par le plus grand trou de l'écran et en les bloquant avec le plus petit.
4. Se rappeler d'ajuster la visière à la forme du visage, en la serrant contre les pommettes.
5. La visière est prête.



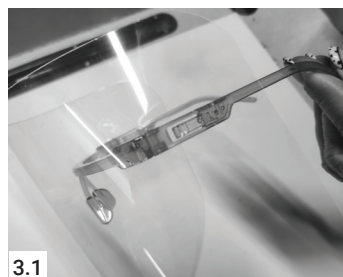
1



2



3



3.1



4-5